**TERMES DE REFERENCE**

Pour l’évaluation externe indépendante finale du

**Projet : Système de Surveillance pastorale du Sahel – Phase 2**

Projet financé par

**La Fondation Prince Albert II de Monaco**



# BUT ET OBJECTIFS DE L’EVALUATION

## Justification de l’Évaluation

Cette évaluation finale s’inscrit dans une démarche de transparence et de redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, partenaires et du bailleur. L’évaluation est financée sur le budget du projet et entend évaluer la performance du programme après plus de trois années de mise en œuvre. Elle devra aussi prendre en compte l’évaluation qui avait été réalisée à la suite de la phase 1 du projet (2014-2017).

## Objectif de l’Evaluation

Une évaluation globale du projet est attendue.

**L’objectif de l’évaluation est donc de donner une vision externe sur les forces et les faiblesses de la mise en œuvre de l’action et permettre à ACF et FPAII de tirer des leçons pour des initiatives futures.**

Le projet visait à 1) étendre le système de surveillance en termes géographiques et thématiques pour couvrir d’avantages de zones géographiques au Sahel ; 2) diffuser les informations de surveillance pastorale auprès des pasteurs à travers les canaux de communication identifié dans la première phase du projet et 3) renforcer les liens entre la réponse et la surveillance humanitaire aux sécheresses et chocs climatiques.

L’objectif d’ACF à travers ce programme était également de continuer à renforcer le lien avec le Réseau Billital Maroobe, organisation pastorale régionale en mettant notamment l’action sur la valorisation de l’information auprès des pasteurs, agropasteurs et leurs représentants.

La présente évaluation devra permettre de :

* mesurer la qualité, l’efficacité et l’impact des activités d’ACF en matière de renforcement de la surveillance pastorale et du lien entre la surveillance et plaidoyer pour l’action et la réponse aux différents échelles (du niveau local au niveau régional).
* de manière plus spécifique, mesurer les résultats du travail mené depuis 6 années dans les pays de mise en œuvre du projet avec les partenaires.

Pour évaluer cela, le consultant devra se baser à la fois sur l’opinion d’ACF mais également sur les retours et l’opinion des partenaires et institutions s’appuyant sur le système de surveillance pastorale (PEWS – Pastoralist Early Warning System).

## Les utilisateurs ciblés de l’évaluation

Les utilisateurs directs de l’évaluation sont les référents techniques de sécurité alimentaire et moyens d’existences, de réduction des risques de catastrophes et plaidoyer, au siège, au bureau régional *ROWCA* et sur le terrain, les départements opérations et qualité des sièges de Paris et Madrid, les partenaires de mise en œuvre, et le bailleur.

Les utilisateurs indirects de l’évaluation sont ACF *International Network*, les bailleurs, les gouvernements fédéraux, régionaux et nationaux, les ministères, Agences du Système des Nations Unies et Organisations Non Gouvernementales de même que les institutions régionales telles que le Cilss (Comité Inter états de lutte contre la sécheresse au Sahel) – et la CEDEAO.

## Utilisation de l’Évaluation

Les recommandations de l´évaluation devront **servir à améliorer** et redéfinir l’approche d’ACF dans les prochaines interventions régionales de ce type (tirer les enseignements pour d’éventuelles interventions futures), en prenant en compte les contraintes et facteurs limitant inhérents aux pays. L’étude devrait également **générer des connaissances** sur la conception (pertinence), la qualité de la procédure (efficience, appropriation) et la qualité de mise en œuvre (efficacité, appropriation des résultats et durabilité). Il s’agit aussi d’identifier d’éventuelles innovations dans les approches et les méthodes et d’en tirer des enseignements et recommandations pour le futur. Ainsi, cette évaluation pourra nourrir les réflexions et potentiellement améliorer l’approche d’ACF telle que mise en œuvre **à travers le programme PEWS**, qui comporte une dimension partenariat très importante. Les résultats de l’évaluation pourraient alimenter les réflexions pour l’actualisation de la réflexion sur les prochaines étapes de développement et de consolidation du système.

# CHAMPS DE L’EVALUATION

## Portée de l’évaluation

L’évaluation doit prendre en compte les objectifs, les résultats, les indicateurs, les activités et les ressources (mis en œuvre) mentionnés dans le cadre logique du projet. Elle devra examiner les standards et la qualité des biens et des services produits par ce projet, selon l’opinion des bénéficiaires, des départements techniques et de gestion des partenaires (acteurs de la société civile et gouvernementaux) des autres opérateurs de terrain, agents d’exécution, d’appui, d’encadrement, de gestion, de suivi-évaluation, et d’autres personnes ressources.

L’évaluation devra permettre d’identifier clairement les points forts et les points faibles du projet, mais aussi d’identifier les leçons apprises afin de formuler des recommandations concrètes.

## Éléments transversaux

ACF souhaite que les éléments transversaux soient intégrés à l’évaluation, notamment les questions de genre[[1]](#footnote-1), les vulnérabilités spécifiques, l’impact environnemental, la participation des acteurs locaux, et les partenaires.

# CRITERES DE L’EVALUATION

Selon la **Politique d’Evaluation d’ACF et ses lignes directrices[[2]](#footnote-2)**, ACF souscrit aux critères du **Comité d’Assistance au Développement (CAD)** pour les évaluations. Plus précisément, ACF utilise les critères suivants : Conception[[3]](#footnote-3), Pertinence, Cohérence, Couverture, Efficacité[[4]](#footnote-4), Efficience, Durabilité et Potentialité d’Impact[[5]](#footnote-5). Un critère dans le document de convention du programme est ajouté aussi : visibilité.

# METHODOLOGIE / DEROULE

Cette section décrit l'approche méthodologique proposée afin de recueillir les données quantitatives et qualitatives. L'évaluateur/trice développera, dans la mesure du possible, des instruments et des méthodes de collecte des données qui permettent, le cas échénant, la collecte de données ventilées par sexe et âge. Les instruments doivent permettre la triangulation des données lorsque cela est possible.

## *Briefings* avec le *ROWCA*

Dans le cadre de l’évaluation, l’évaluateur/trice recevra une réunion préparatoire de la part des personnes concernées par le projet (point focal technique) par Skype ou en personne avec le personnel de coordination du ROWCA, afin de collecter des informations préliminaires concernant le programme en cours d’évaluation. La possibilité de briefings téléphoniques doit être discutée et convenue au préalable.

## Etude documentaire

L’évaluateur/trice doit lire la documentation relative aux axes du programme concerné par l’évaluation. Celle-ci comprend les documents et propositions du projet, les rapports intermédiaires, produits du projet (matériels de communication, plateforme Web, bulletins etc.), les résultats de tout processus de planification interne et les documents pertinents provenant de sources secondaires qui seront fournis par le ROWCA et les missions concernées par le projet.

## Rapport initial (Note de Cadrage)

À la fin de la période d’étude documentaire et avant la mission dans un des pays de l’action, l'évaluateur/trice préparera un bref rapport initial (note de cadrage). Ce document sera écrit en français et doit comporter les éléments suivants :

* Les éléments clés des Termes de Référence pour démontrer que l'évaluateur/trice adhèrera aux termes de référence
* Présenter l'approche méthodologique de l'évaluation (y compris une **matrice d'évaluation** en annexe afin de préciser comment il/elle pourra recueillir les données pour répondre aux questions d'évaluation) et souligner les limites de la méthodologie le cas échéant ;
* Fournir un plan de travail détaillé et
* Déclarer adhérer à la politique d'évaluation d’ACF et exposer le format de rapport d'évaluation.

## Mission sur le terrain

L’évaluateur/trice fera une mission dans un des pays d’intervention du projet, probablement au Sénégal (Dakar) pour le niveau régional et en raison des contraintes liés aux aspects sécuritaires dans les autres pays de mise en œuvre. Des compléments d’information seront obtenus sur les 4 autres pays d’intervention, à travers des entretiens Skype ou Teams.

### Techniques de collecte de données primaires

Dans le cadre de l'évaluation, l'évaluateur/trice effectuera des **entretiens** avec les principaux intervenants du projet. L'évaluateur/trice utilisera le format le plus approprié pour ces entretiens comme expliqué dans le rapport initial (note de cadrage). Est également prévu à l'évaluateur de **recueillir des informations directement auprès des bénéficiaires**. Pour enrichir la triangulation, si le budget et le calendrier le permettent, l'évaluateur pourrait également mener des **enquêtes** auprès de pasteurs et agropasteurs des zones pastorales du Sénégal**.**

### Une visite de terrain (*ROWCA*, Sénégal)

L'évaluateur/trice visitera le terrain où le programme est situé et les établissements avec des commodités offertes aux bénéficiaires (selon les conditions et règles de sécurité en vigueur sur la mission, à la discrétion du Directeur Pays). Des méthodes d’évaluation standards et participatives doivent être utilisées. La visite au Sénégal durera en environ 8 jours, pour permettre le déplacement sur le terrain.

### Techniques de collecte de données secondaires : Etude documentaire

L'évaluateur/trice doit recueillir des données de suivi du programme ou toutes autres données statistiques pertinentes. L’évaluateur/trice poursuivra la récolte de données de suivi du programme ou de toute donnée statistique ventilée par le sexe et âge pertinente.

**5.6.4 Débriefing & atelier d’apprentissage**

L’évaluateur/trice devra faciliter un atelier d’apprentissage en ligne afin de présenter les résultats préliminaires et les conclusions de l’évaluation aux points focaux du ROWCA et chargés de projet dans les 5 missions concernées par le projet. Sur la base des résultats de cet atelier il/elle devra rassembler les retours sur les conclusions, et développer des recommandations dirigées vers l’action et basées sur les leçons et les améliorations proposées pour le futur.

## Rapport d’évaluation

Le rapport doit être soumis en français. Le rapport ne doit pas excéder 20 pages, 40 pages annexes y compris. Le rapport préliminaire ne devra pas être soumis plus de 10 jours après le départ du terrain. Le rapport final ne devra pas être soumis plus tard que la date de fin du contrat de consultance.

## Débriefing avec ACF-F, et *ROWCA*

L’évaluateur/tice devra effectuer un débriefing avec ACF France et le ROWCA (pas Skype ou Teams) sur son rapport initial, les principaux constats, principales conclusions et recommandations de l’évaluation. Les retours et commentaires pertinents devront être inclus dans le rapport final.

# LIVRABLES

Produits de l’évaluation attendus avec dates indicatives, à confirmer en fonction du commencement de la consultance et des disponibilités de la mission pour les déplacements prévus).

* Note de cadrage – début novembre
* Visite terrain (Sénégal - ROWCA) – mi-novembre
* Atelier d’apprentissage avec le ROWCA et les missions – fin novembre
* Rapport préliminaire d’évaluation – début décembre
* Débriefing avec ACF-F et ROWCA – mi-décembre
* Rapport final d’évaluation avec recommandations – mi-janvier

# MODALITES DE GESTION ET PLAN DU TRAVAIL

## Procédure de soumission du rapport d’évaluation

Le contrat sera géré par le Bureau régional d’ACF Afrique de l’Ouest et Centrale (ROWCA). L’évaluateur/trice sera plus particulièrement accompagné-e par le GIS Regional Officer et la conseillère technique régionale Sécurité alimentaire et résilience des moyens d’existence.

* L'évaluateur/trice soumettra le projet de rapport au ROWCA ainsi qu’au siège d’ACF France ;
* Le ROWCA et ACF France feront un contrôle de qualité et décideront si le rapport est prêt à être partagé ;
* Le ROWCA et ACF France feront parvenir une copie aux principaux intervenants pour commentaires sur des questions de fait et de clarification ;
* Le ROWCA et ACF France consolideront les commentaires et les enverront à l'évaluateur/trice à la date convenue entre le ROWCA et ACF France et l'évaluateur/trice, ou dès que les commentaires des parties prenantes sont reçus;
* L'évaluateur/trice soumettra le rapport final au ROWCA et ACF France qui transmettront ensuite officiellement aux parties prenantes, y compris le donneur.

## Profil de l’évaluateur/trice

L’évaluateur/trice devra avoir le profil suivant :

* Connaissances dans le secteur du pastoralisme en Afrique de l’Ouest et au Sahel
* Expérience de terrain confirmée en évaluation de programme (plus d’un projet) avec partenariats
* Expérience considérable dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation de programmes
* Compétence en communication et dans l’organisation et la conduite d’ateliers
* Capacité à écrire des rapports clairs et utiles (il peut être demandé de fournir des exemples de travaux précédents)
* Connaissance des problématiques de développement agropastorales et humanitaires au l’Afrique de l’Ouest serait un plus
* Parlant couramment le français
* Capacité à gérer le temps et les ressources et à travailler avec des échéances serrées
* Indépendant des parties engagées
* Disponible pour toute la durée de l’évaluation

# DROITS ET QUESTIONS D’ETHIQUE

La propriété du rapport (initial et final) appartient exclusivement au siège commanditaire et au bailleur concerné. Le document, ou toute autre publication liée à ce dernier, ne sera partagé qu’avec ACF avant que celui-ci ne transmette le document final au bailleur de fonds.

ACF est le destinataire principal de l’évaluation et ses résultats auront un impact sur les stratégies tant opérationnelles que techniques. Ceci étant dit, il est probable qu’ACF partage les résultats de l’évaluation avec les groupes suivants :

* Donneur(s)
* Partenaires gouvernementaux
* Entités de coordination variées

ACF pourra aussi décider de la diffuser auprès de ses partenaires, bailleurs de fonds, Clusters sécurité alimentaires, et de la publier dans différents médias.

Tous les documents liés à l’évaluation (dans le cadre ou non des tâches de l’évaluateur/trice), doivent demeurer la propriété seule et entière d’ACF.

# RESPONSABILITÉS

* Le consultant et l´ensemble du personnel recruté par l´évaluateur sur la consultance, devront toujours respecter les règles de sécurité en vigueur pour le personnel d´ACF, en s´engageant par écrit à cet effet.
* Le consultant et l’ensemble du personnel recruté par l´évaluateur sur la consultance doit entièrement respecter la Charte ACF.
* Le consultant recevra un briefing sécurité spécifique avant le démarrage de la consultance par le point focal sécurité ACF.
* ACF n’est pas responsable de la sécurité de l’évaluateur et des éventuelles personnes recrutées par évaluateur, qui restent les seules responsables de leur propre sécurité.
* Le Consultant sera responsable de son assurance médicale et personnelle pendant toute la durée de l’évaluation.
* Tous les frais pour les déplacements internationaux, éventuel cout de VISA, le logement, les frais de nourriture sont à la charge de consultant.
* Le(s) traducteur/interprète (s) pendant le séjour sur le terrain seront organisés avec l´appui du consultant et payés par ACF.
* Le logement et le transport local (véhicule location, essence et conducteur) pendant les voyages sur le terrain seront organisés (et payé) par le consultant.
* Le consultant devra avoir ses propres équipements nécessaires à l’évaluation (ordinateur, appareil photo, téléphone, etc.).

# Comment postuler ?

Si vous êtes intéressés, merci de renvoyer votre CV, offre technique et offre financière détaillées à Landry Djibril Mbodj [lmbodj@wa.acfspain.org](mailto:lmbodj@wa.acfspain.org); avec Erwann Fillol [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org) et Anne Claire Thomas [athomas@wa.acfspain.org](mailto:athomas@wa.acfspain.org) en copie. **Merci de noter que l’offre financière proposée ne devra pas excéder un budget de 9 000 euros et que l’intégralité des frais, y compris les éventuels frais de transferts bancaires, seront à la charge du consultant**.

1. Aligné avec “*[ACF International Gender Policy](http://dd0jh6c2fb2ci.cloudfront.net/sites/default/files/publications/ACF_Gender_Policy_2014_EN_0.pdf)*[“](http://dd0jh6c2fb2ci.cloudfront.net/sites/default/files/publications/ACF_Gender_Policy_2014_EN_0.pdf) [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://www.alnap.org/resource/6199> [↑](#footnote-ref-2)
3. La conception du projet ne constitue pas un critère CAD mais est généralement analysé dans l'efficacité et la pertinence. Néanmoins, ACF a besoin de ce domaine de la performance évaluée séparément. [↑](#footnote-ref-3)
4. Comprenant aussi l’efficacité de gestion et le suivi du programme. [↑](#footnote-ref-4)
5. Comme une évaluation approfondie de l'impact est liée à l'estimation de l'attribution, qui peut être mesurée que par des modèles d'évaluation expérimentaux ou quasi expérimentaux, le critère a été reformulé à "probabilité d'un impact". [↑](#footnote-ref-5)